L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAULT-BRENAZ, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur ALONSO Nazarello, le Maire.

<u>Etaient présents</u>: MM GARNIER Jérôme, ROSSI Marguerite, TETU Alain, BOIS Séverine, CORNA Véronique, DEBRAY Claudine, FERRE Marcel, PRINZIVALLI Lionel, AOUIT Chaïta, KERMAÏDIC Karine, NIEZ Edith

Excusé : MIRABEL Yoann

Madame Marguerite ROSSI a été élue secrétaire de séance conformément à l'article 2121-15 du CGCT.

Date de la convocation : 15 mai 2023

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 18h en demandant s'il y a des questions concernant le compte rendu du précédent procès-verbal du Conseil Municipal qui s'est tenu le 25 avril 2023. Aucune remarque n'est formulée. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour

- 1. Présentation du projet parc photovoltaïque par la société NEOEN
- 2. Compte-rendu de la réunion du 27 avril sur le transfert de la compétence eau et assainissement à la CCPA en 2026
- 3. Embauche du troisième agent technique
- 4. Compte-rendu du COPIL du projet Covoit'ici du 17 mai
- 5. Projet installation fibre à la bibliothèque et au local des pompiers
- 6. Service transport à la demande de la CCPA (TAD)
- 7. Vente garages Blatrix le 22 mai à 15h
- 8. Travaux prévus sur le pont pour cet automne 2023
- 9. Questions diverses

1. Présentation du projet parc photovoltaïque par la Société NEOEN

Présentation du projet par Mme Raphaëlle ROLNIN : 30' de présentation, 30' de questions/réponses. Une présentation est aussi à programmer pour les 30 propriétaires concernés par ce projet.

2. Compte-rendu de la réunion du 27 avril sur le transfert de la compétence eau et assainissement à la CCPA en 2026

Loi NOTRe de 2017 portant sur la nouvelle organisation territoriale. Redistribution de certaines compétences aux EPCI. Prix de l'eau lissé sur 10 ans. Pas de prose en charge du réseau eau pluviale et réseau incendie. Transfert des biens et des emprunts à la CCPA.

Actuellement, deux types de fonctionnement :

- Syndicat interne avec du personnel (Ambérieu-en-Bugey)
- Tous les travaux sont sous-traités par DSP (Meximieux)

Embauche d'une personne au mois de septembre pour réaliser un diagnostic et faire une synthèse globale. D'autres réunions sont à programmer.

3. Embauche du troisième agent technique

Vu l'article L2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, Le Maire.

Rappelle au Conseil Municipal le départ en retraite au 1^{er} août 2022 de Monsieur Joël JOLY, adjoint technique et de la nécessité de pourvoir à son remplacement.

Indique à l'assemblée qu'une déclaration de vacance de poste a été faite auprès du Centre de Gestion de l'Ain le 12 avril 2023 ;

Présente la candidature de Monsieur CORNET Eric, demeurant à SAULT-BRENAZ Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après avoir délibéré,

- ✓ **CONSIDERANT** qu'il est impératif de pourvoir au remplacement de Monsieur Joël JOLY pour le bon fonctionnement du service,
- ✓ **CONSIDERANT** que le profil de Monsieur Eric CORNET qui possède déjà une bonne expérience, semble adapté au poste d'adjoint technique,
- ✓ **INFORME** que Monsieur Eric CORNET occupait le poste d'adjoint technique sur la commune de Lagnieu,
- ✓ ACCEPTE de nommer par voie de mutation sur l'emploi d'adjoint technique territorial à temps complet, Monsieur Eric CORNET en tant qu'adjoint technique territorial 2ème classe, à raison de 35 heures par semaine, au 8ème échelon de l'échelle indiciaire C2 IB 430, IM 380, à compter du 12 juin 2023
- ✓ **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents se rapportant à cet emploi.

4. Compte-rendu du COPIL du projet Covoit'ici du 17 mai

Quarante mois de fonctionnement. Quatre lignes en provenance de Tignieu, Ambérieu-en-Bugey, Meximieux et Montalieu. Destination PIPA sud et nord. Coût d'exploitation = 12 500 euros/mois. Potentiel PIPA = 8 000 personnes et Centrale = 2 000 personnes. Conclusion : possibilité de travailler au PIPA même sans permis.

Pistes de progrès : mieux identifier les passagers, alternants, jeunes, cadres, ...

5. Projet installation fibre à la bibliothèque et au local des pompiers

Révision du contrat avec Orange. Création de 2 lignes internet (Bibliothèque et local pompiers) Réclamation suite à la panne de mars 2022 enfin clôturée.

6. Service transport à la demande de la CCPA (TAD)

Transport à réserver par téléphone via un n° unique. Fonctionnement du lundi au vendredi. Mise en place à partir de septembre 2023. Complémentaire avec le Covoit'ici mais 4 fois moins cher.

7. Vente garages Blatrix le 22 mai à 15h

Etat locatif des garages. Copie de l'acte de vente régularisé.

8. Travaux prévus sur le pont pour cet automne 2023

Travaux d'étanchéité, de trottoirs, de parapets, etc... Réunion de chantier prévu le lundi 12 juin à la mairie de Sault-Brénaz. Fermeture du pont pendant les travaux.

9. Compte rendu de la réunion du SIRISE du 22 mai

Difficulté pour la mise en service de la STEP avant cet été. Projet d'agrandissement des vestiaires et des douches. Des demandes de subventions sont en cours d'élaboration.

10. Demande de subvention forestière CR AURA

Le Maire expose au Conseil Municipal que l'ONF, dans le cade de la gestion durable du patrimoine forestier communal, propose de réaliser des travaux forestiers d'entretien de la parcelle n°3 et de la parcelle n°6 sur une surface de 10,98ha.

PRECISE au Conseil Municipal qu'une subvention peut être demandée à la Région Auvergne Rhône Alpes pour aider la commune à la réalisation de ces travaux

d'intervention sylvicole en futaie irrégulière.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- ✓ **AUTORISE** le Maire à envoyer la demande de subvention à la Région Auvergne Rhône Alpes pour les travaux sylvicoles en forêt communale,
- ✓ **AUTORISE** le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

11. CCAS -demande d'aide financière

Le Maire,

- ✓ Informe le Conseil Municipal qu'un courrier de demande d'aide financière a été adressé par Mr. CARROZZINO Domenico relatif à la de prise en charge de frais divers.
- ✓ Expose la situation financière de Mr. CARROZZINO Domenico,
- ✓ Propose en conséquence l'attribution d'une aide financière sous forme d'un bon d'achat à l'épicerie Vival de Sault-Brénaz,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

✓ **DECIDE** d'attribuer une aide financière sous forme d'un bon d'achat de 100 euros à l'épicerie Vival de Sault-Brénaz.

Cette aide est accordée sans contrepartie. Le règlement sera effectué au magasin VIVAL 30 grande rue 01150 SAULT-BRENAZ.

Monsieur le Maire est habilité à signer le bon d'achat et à procéder à ce règlement.

Questions diverses

- Appartement au-dessus du cabinet médical : appartement de type F3 libre à partir du 1 août.
- Projet aire de jeu de l'école: présentation au Maire le lundi 22 mai par les 8 délégués de classes en présence de la Directrice, Mme Muller. Deux projets sont sélectionnés par l'ensemble des classes. Une demande de devis sera faite auprès du fournisseur. Un point final sera fait avant la fin de l'année scolaire.
- Plantation des fleurs : deux bénévoles ont épaulé Thierry lors de la plantation pendant quelques jours. Merci à elles pour ce temps passé à l'embellissement du village.
- Illuminations : propositions de la société Blachère pour des guirlandes à la vente ou à la location. Le conseil municipal valide l'achat de 5 guirlandes sur le budget Commune de 2024.

Date à retenir :

- Le 25 mai à 18h : Réunion communauté de communes à Chazey-sur-Ain.
- Le 30 mai à 18h : commission déchets à la CCPA.
- Le 5 juin : Conseil d'école.
- Le 12 juin à 14h30 : Mission local Jeunes à Serrières-de-Briord.
- Le 12 juin à 14h : Réunion travaux du pont à la salle du conseil municipal.
- Le16 juin à 15h : Fête de la musique de l'association Top Bugey.
- Le 17 juin : Fête de la musique du Sou des Ecoles.
- Le 25 juin : Farfouille du Sou des écoles.
- Le 30 juin : Fête de l'école

Prochain CM le mardi 27 juin 2023 à 20h30 – Salle du conseil

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Secrétaire de séance, Marguerite ROSSI Le Maire, Nazarello ALONSO